



Planète écho
20 rue du Berger
93100 Montreuil

L'HERMINE

Bulletin de l'association Planète écho
Mars 2006, le numéro 13 vient de sortir.

Numéro spécial réalisé à l'occasion de la réunion de la Commission Extramunicipale Environnement et Développement Durable (CEMEDD) de la Mairie de Paris (Planète écho est membre de cette commission depuis plusieurs années). Cette commission, tenue le 1er mars 2006 avait pour thème : l'alimentation responsable.

Bienvenue dans un document de Planète écho !

Vous venez de télécharger un numéro de l'Hermine, bulletin d'information de l'association Planète écho.

Planète écho, ce n'est pas seulement l'Hermine ! C'est une association (loi 1901) d'éducation à l'environnement qui édite également un site internet proposant de nombreuses informations sur les déchets ménagers, les collectes sélectives, sur le cycle du papier (en insistant sur la nécessité d'utiliser du papier recyclé), et bien d'autres choses !...

Notre site est accessible à l'adresse suivante :
www.planete-echo.net

Le numéro de l'Hermine que vous souhaitez consulter est réservé aux abonnés. Il ne sera en ligne qu'à la sortie du numéro suivant.
Pour vous abonner, merci de remplir le bulletin ci-dessous.

Bulletin de soutien, d'abonnement et/ou de commande (à remplir en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-Mail :

Je désire être inscrit(e) dans la liste de diffusion et recevoir les nouvelles de Planète Écho par mail.

Je désire soutenir Planète Écho et je verse :

15 euros (*ne comprend pas l'abonnement à L'Hermine*)

30 euros (*comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Autre : F. (si supérieur à 30 euros *comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Je désire seulement souscrire un abonnement à L'Hermine (7 euros pour 4 numéros).

Ce bulletin est à adresser, accompagné du règlement - chèque à l'ordre de Planète Écho - à l'adresse suivante :
Planète Écho - 20 rue du Berger - 93100 Montreuil

L'HERMINE

BULLETIN D'INFORMATION DE PLANÈTE ÉCHO. 105 rue Bobillot, 75013 PARIS.
e-mail : Planeteco@aol.com

NUMÉRO 5 – Hiver 1998-1999

1,53 Euro 10 FRF

Déchets ménagers : pas si banals que ça !



Quand les médias s'intéressent aux déchets, ça ne sent pas très bon : images de décharge s'écroulant dans la mer ou défigurant toute une région... incinérateurs accusés d'émettre des dioxines cancérigènes...

Mais derrière les déchets ménagers, il y a les ménages, donc vous, nous, tout le monde. En fait, tous les acteurs de notre société ont une responsabilité en matière de gestion des déchets :

Les élus à tous les niveaux :

- au niveau de la commune, le Maire est responsable de la collecte et de l'élimination des déchets depuis la loi sur les déchets de 1975.

- au niveau département, les élus (associés à d'autres intervenants, professionnels, personnalités et associations entre autres) ont planché, de 1993 à 1996, à l'élaboration d'un "plan départemental d'élimination des déchets" censé répertorier les besoins (natures et quantités des déchets produits sur le département), en déduire les filières de traitement les mieux adaptées, et fixer la taille et l'emplacement des centres de traitement.

- au niveau national se décide la politique générale de gestion des déchets. Citons 2 textes importants : le décret du 1er avril 1992, visant à promouvoir et à développer le recyclage des emballages ménagers, la loi du 13 juillet 1992, rappelant qu'il convient d'abord de réduire la production de déchets à la source, en limitant la mise en décharge, en 2002, aux seuls déchets ultimes, dont la définition doit être précisée...

Planète Écho sur le web !

Retrouvez-nous à l'adresse :

<http://members.aol.com/Planeteco/Accueil.html>

Faites-nous part de vos remarques :

Planeteco@aol.com

Voir nos informations page 4

NOUVEAU

NOUVEAU

Les industriels :

- ceux qui produisent de biens de consommation sont priés de diminuer la taille et/ou le poids et/ou la nocivité (teneur en métaux lourds ou autres produits toxiques) des emballages.
- les professionnels du déchet doivent aider à développer le recyclage.
- les verriers, producteurs d'emballages acier ou aluminium ou plastique, les papetiers et cartonniers doivent reprendre les matériaux issus des collectes sélectives et les introduire dans leur process de fabrication en remplacement des matières premières. Ça c'est le recyclage ! exemple : la bouteille de verre que vous avez apportée au conteneur servira à refaire une bouteille, remplaçant dans le four du verrier une partie du sable – la matière première.

Je, Tu, Il, everybody...

Nous ne sommes plus de simples con...tribuables, s'acquittant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (cf vos impôts fonciers) pour en être débarrassés sans plus en entendre parler. Nous sommes désormais des citoyens et des consommateurs responsables, et donc des acteurs à part entière dans l'affaire "déchets".

En tant qu'électeur, nous pouvons solliciter nos élus pour développer les collectes sélectives par exemple.

En tant que consommateur, nous pouvons essayer d'éviter les emballages trop volumineux, ou inutiles ; entre deux emballages, nous pouvons choisir le moins nocif pour l'environnement (éviter le plastique si possible).

En tant que citoyen, nous pouvons œuvrer pour une gestion "écologique" de nos déchets. Si notre commune pratique la collecte sélective, nous n'avons aucune excuse : à domicile, nous pouvons trier, dans 2 poubelles différentes (au moins) ce qui est recyclable et le reste. Sinon, n'avons nous pas un conteneur à verre et un conteneur à papier dans la commune ou à la grande surface Chouetprix ? Voire, encore mieux, une déchetterie à portée raisonnable de voiture ?

Après un numéro de L'Hermine où nous avons autopsié les déchets d'un ménage membre de Planète Echo, nous souhaitons dans ce numéro aller plus loin sur : "les déchets, un problème,...oui, mais que faire ?"

FG

Les déchets dans l'histoire

Les archéologues fouillent dans les poubelles ! Beurk ...

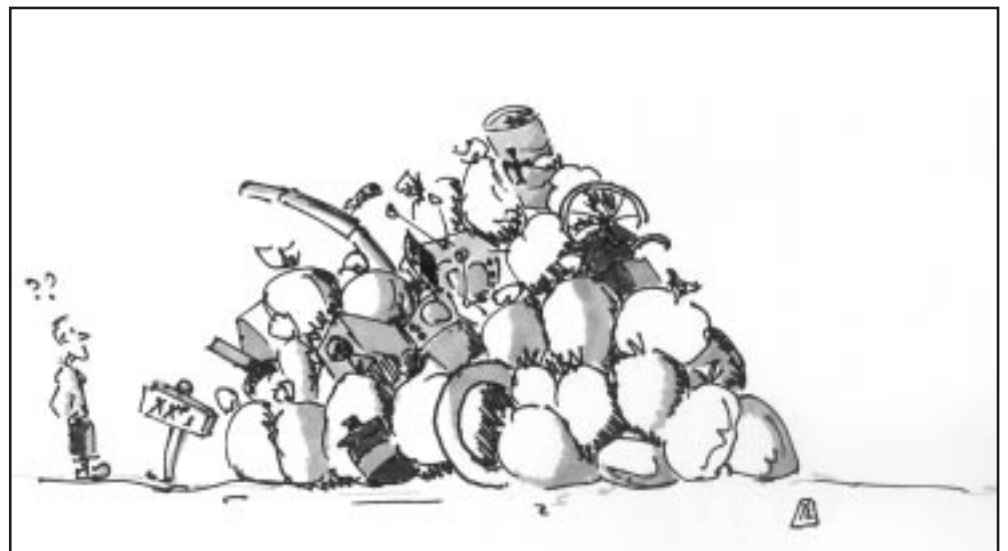
En effet, pour le site d'un campement du néolithique, comme pour celui d'un camp romain, ou d'un château du XII^e siècle, les "poubelles" ou les fosses dans lesquelles sont enterrés les déchets, sont d'une aide précieuse aux archéologues et historiens. Une pointe de flèche, un os brisé, puis recyclé et transformé en aiguille et à son tour cassée, tout cela allait rejoindre le sol du campement ou le "puits-poubelle".

La civilisation Minoenne dans la Grèce du deuxième millénaire avant Jésus-Christ connaissait semble-t-il un système de ramassage des ordures en vue de fabriquer du terreau.

Les rues de Paris, avant leur pavage ordonné par Philippe Auguste (XIII^e siècle) servaient de tout à l'égout dans lequel les porcs se nourrissaient.

La collecte des déchets à Paris et dans les grandes villes de l'époque Moderne fut très lente à se mettre en place et à se généraliser. Il est encore interdit en 1780 de jeter le contenu de son pot de chambre par la fenêtre, sous peine d'une très forte amende (300€).

Il faut attendre 1884 et le préfet Poubelle pour que le récipient à ordures et son ramassage soient standardisés.



Le recyclage : seule alternative ?

" Dis moi ce que tu jettes, je te dirais qui tu es "

Le déchet est ce que l'on jette par définition. C'est un produit, ou une partie de produit en pleine déchéance. Peut-être y-a-t il un peu de notre honte, de notre déchéance en chacun de nos déchets. On le cache dans une poubelle, on s'en sépare, on le jette sans y penser, sans réfléchir, c'est un geste quotidien. Certains font de cette déchéance une culture et nous voilà entraînés sur les pistes de la musique trash. Mais, la production des déchets ménagers atteint des records en volume et en poids. En moyenne, un kilo d'ordures ménagères s'entasse dans vos poubelle chaque jour ;

ce n'est qu'une moyenne. Dans ces conditions, la gestion des ordures ménagères présente un caractère urgent, parfois critique .

A cet endroit, deux solutions apparaissent. La première consiste en un recyclage systématique des ordures ménagères, mis à part certains produits "irréductibles" tels les piles ou les huiles qui nécessitent un traitement particulier. Mais le recyclage se heurte lui même à des problèmes parfois insurmontables. Il reste enfin de transformation des substances ou matières inutilisables. Les cendres d'incinération par



exemple, des poussières ou des boues contenant des métaux lourds. C'est ce qu'on appelle des déchets ultimes. Le recyclage pose également des questions en matière de tri. En effet, il faut séparer verre, papiers et cartons, métaux et emballages recyclables. Autrement dit ce sont autant de ramassages et donc de coûts qu'il faut absorber. Sans compter que les bennes à ordures roulent au diesel... !

La seconde solution serait de réduire le volume des déchets ménagers et, cette solution accompagnée d'une collecte sélective peut-être envisagée par tous. Voici quelques exemples qui, espérons le, susciteront d'autres idées d'application.

- Un cabas ou un sac en tissus, des sacs en papier, bref, privilégions les contenant à usages répétés.
- Le sac plastique peut certes servir de poubelle, mais il incite autant à jeter qu'à consommer.
- Si vous achetez du produit vaisselle : mieux vaut un bidon de un, voire deux litres que de prendre plusieurs demi-litres, quitte à garder un vieux flacon d'un demi litre pour le remplir régulièrement. Il existe des produits ménagers "verts", renseignez vous !
- Achetez plutôt des lessives en poudre, dans des emballages en carton (carton recyclé si possible). La lessive en poudre est globalement moins nocive pour l'environnement que la lessive liquide, et le carton est facilement recyclable, contrairement aux flacons plastique des lessives liquides.
- s'il n'est pas recyclé, son incinération est bien moins toxique que celle du plastique.
- enfin, sa fabrication est souvent moins polluante que celle d'un flacon plastique
- l'eau du robinet est tout à fait potable (sauf peut-être en Bretagne ?).
- Evitez d'acheter des bouteilles plastique, notamment en PVC, dont l'incinération est source d'acide chlorhydrique (un des principaux polluants des fumées des

usines d'incinération d'ordures ménagères). Si c'est l'odeur de Javel qui vous déplaît, sachez qu'elle disparaît si vous laissez l'eau séjourner - dans une bouteille - au réfrigérateur

Si vous désirez "faire" votre eau déminéralisée pour les fer à repasser, mettez une bouteille d'eau au congélateur (ne la remplissez pas complètement...)

D'une façon générale, à usage égal, privilégiez les produits qui laisseront le moins de déchets. Par exemple les éco-recharges.

- Pour les oeufs aussi, privilégiez les emballages en carton par rapport au plastique
- Les produits frais sont les plus bénéfiques certes, mais pas leur emballage en barquette (polystyrène gonflé aux CFC). Le papier paraffiné ou les sacs en papiers sont plus profitables.



- Evitez l'aluminium :
 - à part celui des canettes (et encore ...), il n'est pas recyclable
 - sa fabrication dépense beaucoup d'énergie (et le gaspillage d'énergie, ce n'est pas du tout écologique !) Pour vos sandwichs et autres, pensez aux boîtes rigides réutilisables. A la limite, préférez les films plastique.
- Pour les courageux : achetez une yaourtière et goûtez à la joie de créer vos yaourts. Essayez au lait de soja ou aromatisé au café, c'est délicieux.
- Les tetra pack sont très difficilement recyclables. Si possible, préférez les emballages en verre (à condition de porter ensuite le verre au conteneur le plus proche !).
- Essayez de ne pas gaspiller le papier : écrivez au verso ; au travail, utilisez le verso de documents récupérés pour vos photocopies ou dans l'imprimante.
- Gros objets : afin de réduire le volume des déchets, il est bien sûr préférable de faire réparer tout ce qui peut l'être. Mais

malheureusement, la comparaison des prix de la réparation et des appareils neufs n'y incite pas. Confiez-les aux ateliers de LEP, par exemple...

- Piles : utilisez si possible les accumulateurs. L'investissement de départ pour les accumulateurs et pour le chargeur semble important par rapport au prix des piles, mais un accumulateur bien utilisé peut être rechargé environ 1000 fois. (si possible, rechargez-les la nuit pour profiter du tarif EDF le cas échéant).
- Les petites piles "bouton" sont les plus polluantes car les plus riches en mercure. Essayez de ne pas les jeter à la poubelle mais de les amener là où on les récupère. Interrogez votre labo photo, votre bijoutier... Les boutiques "Nature et Découvertes" les récupèrent. Les piles bâton actuelles ne sont quasiment plus polluantes car le mercure est désormais interdit pour leur fabrication.
- Nous assistons, et c'est peut-être le propre de la consommation en supermarché, à une augmentation très forte des emballages individuels, recyclables pour certains ou non polluants. Mais plus il y en a, plus on en jette !

Les déchets sont bien la déchéance d'une société de consommation incontrôlée et l'attitude des producteurs et distributeurs est souvent ambivalente.

Accompagnant une prise de conscience indéniable des problèmes de l'environnement, une incitation à la consommation "verte", mais à la consommation tout de même (emballages individuels, opérations commerciales) relance le problème du volume des déchets ménagers. Le recyclage ne doit pas être prétexte à publicité et incitation à la consommation. Jeter devrait devenir un acte responsable et réfléchi.

Mais pour éviter de jeter, même dans des collecteurs de tri, penser plutôt à consommer moins et mieux !

YL, CL & FG



Planète Écho sur le web...

Depuis le mois de septembre le site de l'association est répertorié chez yahoo.fr dans la rubrique Société/ Environnement/Gestion des déchets sous l'intitulé "exposition sur le papier". Cette inscription permet aux internautes d'atterrir sur notre site après des recherches portant sur le thème du papier ou des déchets.

Il est très agréable de constater que depuis son enregistrement, le site reçoit une dizaine de connexions par jour (nous n'avons pas beaucoup communiqué sur l'ouverture du site, les connexions s'effectuent qu'à partir du moteur de recherche yahoo.fr notre souhait est de faire une version en anglais, ce qui nous ouvrirait l'accès aux moteurs de recherche de langue anglaise!).

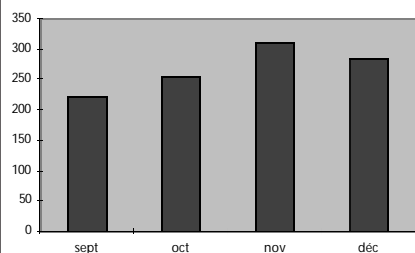
Pour connaître les thèmes abordés sur le web nous vous invitons à lire l'encart joint, ou bien sûr, à venir faire un tour sur le net.

Internet c'est aussi un excellent lieu de rencontre. Non seulement nous avons dépassé la millième connexion le 13 décembre, mais nous recevons également de nombreuses questions, sur le papier, bien sûr, mais aussi sur les déchets et les façons de les recycler (piles, plastiques...). Les questions sont posées par des lycéens, des enseignants, et même par des étudiants algériens ! Les réponses seront mises en ligne sur des pages thématiques.

Tous les jours, la consultation de notre boîte aux lettres nous permet de nouveaux contacts, et nous rassure sur notre choix d'investir dès aujourd'hui ce média fantastique. Sur les vagues du net, l'écologie devient mondialiste...

J-F. S.

Evolution du nombre de connexions par mois



Planète Écho à Calvi : bilan.

C'est autour d'un "boeuf" improvisé que c'est terminé le Festival du Vent (septième édition) le dimanche 1^{er} novembre. Alors que le vent, un peu trop présent, nous obligeait à nous installer dans les recoins abrités de l'hôtel de la Balagne, base générale des festivaliers, notre atelier a fonctionné au rythme soutenu de la musique de Louis Bertignac entouré de M., de Néry et de bien d'autres musiciens venus là, eux aussi, passer une semaine pas comme les autres.



Lieu de rencontres et d'échanges riches, le Festival du Vent a tenu ses promesses. Même si le vent a maintenu au sol montgolfières, ULM, parachutistes... et bloqué au port les régateurs, notre association peut être fière de sa prestation.

Face au simulateur de vol, à l'école de cirque, au saut en élastique, nous pensions qu'un atelier papier recyclé ne ferait pas le poids. Et bien cette semaine nous a prouvé le contraire ! Les habitants de Calvi ont pris d'assaut notre stand ! Les enfants s'y sont donnés à cœur joie, les adultes intéressés par la démarche nous sollicitaient pour savoir pourquoi en Corse la collecte des papiers n'était pas opérationnelle. Les enseignants, eux, analysaient la technique afin de la reproduire dans leurs classes, nous demandaient également où trouver et acheter le matériel...

Il est clair que les enfants et les adultes sont demandeurs d'une collecte sélective. Nos visiteurs ont bien compris notre message : les vieux papiers restent de la matière première qu'il est regrettable de jeter ou de brûler inutilement. Malheureusement nous n'avons pas pu répondre correctement aux habitants de Calvi : sollicité deux fois par courrier (en septembre et octobre, donc bien avant le Festival), le Maire de Calvi n'a jamais répondu à nos questions sur ce sujet. La politique municipale en matière de gestion des déchets à Calvi, reste pour nous (et pour les habitants de la ville) un mystère. Ce manque de réponse est regrettable, nous l'avons signalé à nos visiteurs et lors d'une émission radio consacrée à l'environnement (Radio France Corse).

Bilan positif qui nous stimule à préparer un nouveau projet afin de participer à la prochaine édition du Festival du Vent l'année prochaine. Après avoir présenté la facilité avec laquelle les vieux papiers pouvaient être recyclés, nous pourrions élargir notre démarche en développant une mini-station d'épuration des eaux utilisées (en utilisant le soleil par exemple - serre/chauffage/évaporation) et en réalisant un système de séchage utilisant le vent. Ce dispositif "collant" un peu plus au concept du Festival du Vent !

Edité et diffusé par : Planète Echo – Association loi 1901.
105 rue Bobillot – 75013 Paris
Abonnement 4 numéros 7,62 Euros - 50 FRF . Bulletin d'adhésion
et d'abonnement en encart.

Comité de rédaction :

Etienne George, Fabienne Géraud, Yves et Claire Leblanc, Jean-François Ségard.
Photos : Jean-François Ségard - Dessins : Yves Leblanc